

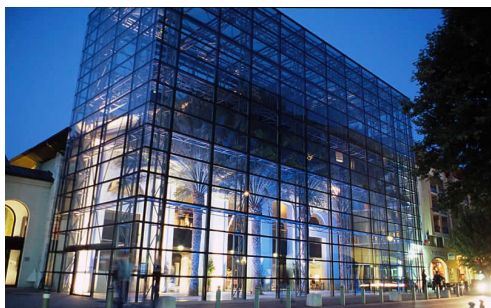
Avec la collaboration du Barreau de Chambéry et l'aimable participation
de la Mairie de Chambéry,
en présence de M. Bernard ACCOYER, Président de l'Assemblée Nationale

Colloque de biomédecine et droit

Organisé par l'Ecole des Avocats de la région Rhône Alpes,
sous la direction scientifique du Professeur Petr Muzny

La liberté de la personne sur son corps

Vendredi 8 janvier 2010



9h00-9h15 Allocutions de bienvenue et propos introductifs

Jean-Pierre Maisonnas Président de l'Ecole Régionale des Avocats Rhône Alpes Gap, Organisateur du colloque ; **Gilbert Angénieux** Président de l'Université de Savoie ; **Petr Muzny** Directeur scientifique

Programme du Matin
La liberté de faire vivre

*Sous la Présidence de **Bernard Accoyer** Président de l'Assemblée Nationale, Maire d'Annecy-Le-Vieux, Médecin, Membre de l'Académie Nationale de Chirurgie*

9h20-9h40 La procréation médicalement assistée : aspects médicaux et pratiques

René Frydman Professeur des Universités, Chef de service gynécologie-obstétrique à l'hôpital Antoine-Béclère, Pionnier de la FIV en France

9h40-10h00 L'évolution de l'assistance médicale à la procréation : liberté ou dépendance ?

Hélène Gaumont-Prat Professeur de droit privé à l'université de Paris-VIII, Directrice du laboratoire de droit médical et droit de la santé, Ancien membre du Comité Consultatif National d'Ethique

10h00-10h20 La gestation pour autrui : aspects juridiques et éthiques

Jean Hauser Professeur de droit privé à l'Université de Bordeaux IV, Directeur du Centre européen d'études et de recherches en droit de la famille et des personnes

10h20-10h45 Débat avec l'auditoire

10h45-11h00 Pause

*Sous la Présidence de Me **Pierre Perez**, Avocat, Ancien Bâtonnier de Chambéry*

11h05-11h25 La recherche sur les cellules souches embryonnaires

Jacques Testart Biologiste, Directeur de recherche honoraire à l'INSERM, Pionnier de la FIV en France

11h25-11h45 La situation juridique de l'enfant à naître

Jerry Sainte-Rose Avocat général honoraire à la Cour de Cassation, Conseiller d'Etat en service extraordinaire

11h45-12h05 Le don d'organes : laissons parler le cœur

Christian Cabrol Chirurgien honoraire des hôpitaux de Paris, Membre de l'Académie Nationale de médecine, Président fondateur de ADICARE, Pionnier de la transplantation cardiaque en Europe

12h05-12h30 Débat avec l'auditoire

12h30-14h00 Pause repas

Programme de l'après-midi La liberté de vivre

*Sous la Présidence de Mme **Geneviève Pignarre**, Professeur de droit privé à l'Université de Savoie*

14h00-14h20 Le consentement aux soins de la part du patient capable de discernement

Frédéric-Jérôme Pansier Magistrat au TGI de Bobigny, chargé d'enseignement à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne)

14h20-14h40 Le consentement aux soins de la part du médecin traitant

Petr Muzny Professeur de droit public à l'Université de Savoie, Professeur titulaire à l'Université de Genève

14h40-15h00 L'assistance au suicide : l'expérience de la Suisse

Alexandre Mauron Biologiste et éthicien, Professeur de médecine à l'Université de Genève, membre du Conseil Suisse de la Science et de la Technologie

15h00-15h20 L'euthanasie et les soins palliatifs : aspects juridiques et éthiques

Christian Byk Magistrat à la cour d'appel de Paris, Secrétaire général de l'Association internationale droit, éthique et science

15h20-15h45 Débat avec l'auditoire

15h45-16h00 Pause

*Sous la Présidence de Me **Jean-Pierre Maisonnas**, Avocat, Président de l'Ecole des Avocats de la région Rhône-Alpes*

16h05-16h25 Progrès, limites et dérives des tests génétiques : entre la tentation du tout-génétique et l'éclairage des choix de vie

Patrick Gaudray Généticien, Directeur de recherche au CNRS, Membre du Comité Consultatif National d'Éthique

16h25-16h50 Tests génétiques: le droit de savoir, une liberté ambiguë

Bertrand Mathieu Professeur de droit public à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne), Président de l'Association française de droit constitutionnel, Membre du comité exécutif de l'Association internationale de droit constitutionnel

16h50-17h15 Débat avec l'auditoire

17h15-17h35 Rapport de synthèse

François Terré Professeur émérite de l'Université Paris II (Panthéon-Assas), Membre de l'Institut de France

Plan d'accès

<http://www.centre-des-congres-le-manège-chambéry.abcsalles.com>

Centre de Congrès
Le Manège Chambéry
361, Rue de la République
F-73000 Chambéry



Bulletin d'inscription

DATE : vendredi 8 janvier 2010

HORAIRE : 9 h 00 - 18 h 00

LIEU : Centre des Congrès - 73000 CHAMBERY

TARIFS: - Avocats et Professions Libérales : 150€
 - Avocats et Professions Libérales - de 2 ans : 75€
 - Autres professions : 50€
 - Etudiants toutes spécialités : 20€

Inscription : EDA 20, rue Général Dayan 69100 Villeurbanne
Fax 04 78 37 50 39

Nom		Prénom	
Nom du cabinet (avocat)		Barreau	
Adresse			
e-mail		Téléphone	
Statut	<input type="checkbox"/> Avocat	Validation 10h au titre de la formation professionnelle continue	
	<input type="checkbox"/> Autres Prof. libérales		
	<input type="checkbox"/> Autres Prof. non libérales		
	<input type="checkbox"/> - de 2 ans d'exercice		
	<input type="checkbox"/> Etudiant		

Par égard pour nos intervenants, chaque inscription vaut engagement de présence à la formation.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement effectué moins de 24h avant la formation

MERCI DE JOINDRE UN CHÈQUE À L'ORDRE DE : EDA

e.d.A

ÉCOLE DES AVOCATS
DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

